

## ● CONTENU DU STAGE

### **Responsabilités des personnels de l'éducation**

Quelles sont mes responsabilités en tant qu'enseignant durant les différentes activités avec les élèves ? Quels sont mes droits si je suis victime d'agression, de violences verbales ou de diffamation sur les réseaux ? Quelles sont les jurisprudences pénales et administratives dans ces domaines ? Les réponses d'un Avocat spécialisé qui travaille pour l'Autonome de Solidarité Laïque.

Intervenant : Me DELTHIL , Avocat à la Cour

### **Gestion des conflits avec les élèves pour un meilleur climat scolaire**

Repérer et comprendre les conflits en milieu scolaire afin d'agir de façon appropriée pour désamorcer les situations en tension et apaiser le climat.

Intervenant : M Bouffière Gaël

### **Gérer les conflits entre collègues**

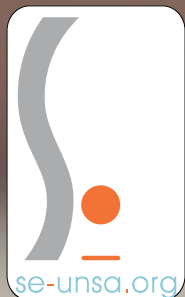
Conflits avec les pairs, conflits avec la hiérarchie, quelles sont les stratégies interpersonnelles ?

Attention, il faut envoyer la lettre type de demande de congé à l'administration, **un mois avant la date du stage, soit au plus tard le 11/09**. Cet envoi peut se faire par les adresses mail des chefs d'établissements (2D) ou des IEN (1D).



## STAGE SYNDICAL

Responsabilités des personnels de l'éducation et gestion des conflits



# ● ORGANISATION

Jeudi 11 octobre 2018

9H00-16H30

SECTION SE-Unsa de la Gironde

(le lieu de stage est susceptible de changer en cas d'affluence)

Tél : 05 57 59 00 30

Courriel : 33@se-uns.org

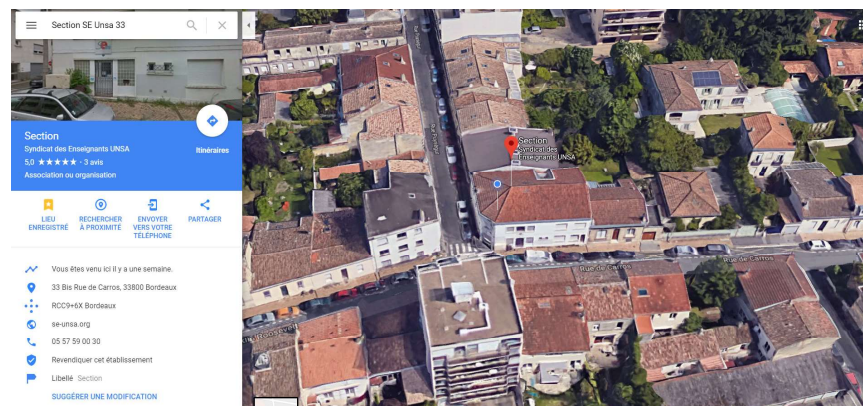
Conctats :

Cédrine Sancier (1er degré)

Vincent Fauvel (2nd degré)

La restauration du midi est assurée sur place par le SE-Unsa sur inscription préalable. (Le repas est offert aux syndiqués, une participation de 10€ est demandée aux non-syndiqués.)

# ● SE RENDRE AU STAGE



Notre adresse : 33 bis rue de Carros - 33800 BORDEAUX

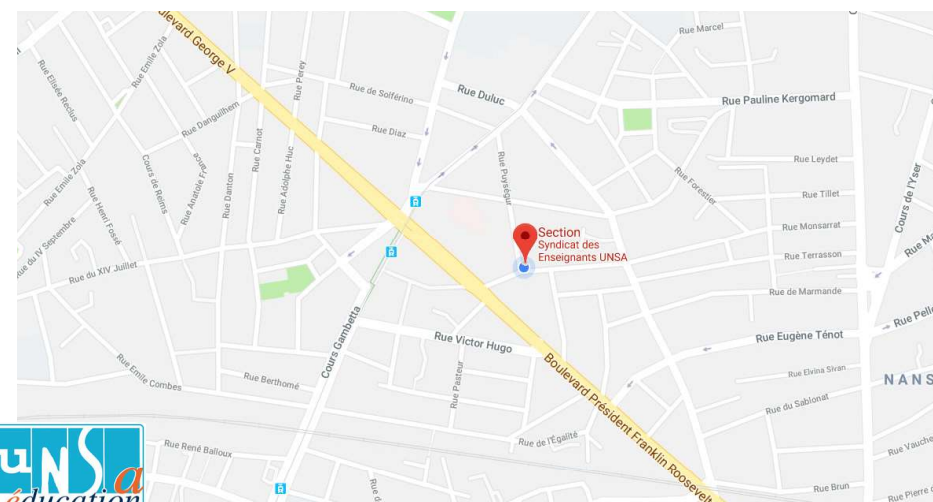


Tramway Ligne B, Arrêt Saint Genès



Bus 9 depuis la Gare Saint Jean

Attention, le stationnement est payant aux alentours.



seunsa33



@seunsa33

